

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

23303466

Déposé
09-01-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0737925817

Nom(en entier) : **Alta Signa Europe**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Avenue Louise 65 bte 11
: 1050 Bruxelles**Objet de l'acte :** ANNEE COMPTABLE

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Frédéric de GRAVE, notaire à la résidence de Molenbeek-Saint-Jean, exerçant sa fonction dans la société à responsabilité limitée "DEPUYT, RAES & de GRAVE, notaires associés", ayant son siège à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, Boulevard du Jubilé 92, le 29 décembre 2022, déposé au greffe du Tribunal de l'Entreprise du Bruxelles, avant l'accomplissement de la formalité de l'enregistrement, que l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée « Alta Signa Europe », ayant son siège à Avenue Louise 65, boîte 11, 1050 Bruxelles, a décidé :

- 1.- de modifier l'exercice social, afin que dorénavant il commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.
- d'abrégé l'exercice social actuel, qui a pris cours au 1er avril 2022, pour qu'il se termine au 31 décembre 2022.
- 2.- de modifier les statuts de la société en remplaçant l'article 28 des statuts comme suit : « L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. »
- de modifier l'article 28 des statuts en néerlandais comme suit : « Het boekjaar begint op 1 januari en eindigt op 31 december van elk jaar. »
3. de conférer tous pouvoirs aux administrateurs de la Société, chacun agissant individuellement et avec le pouvoir de substitution, pour faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour faire suite à ce précède.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME :

Dépôt simultané: expédition, procuration, historique + coordination (Fr + NI).

Fr. de GRAVE

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").